

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2019-2020



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°12 - publié le 30 octobre 2019



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°12

REUNION du 24 et 28 Octobre 2019

Président : DJEDOU Djamel

Présents : Éric THIVOLLE, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU. Bernard DELORME.

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS

RAPPEL IMPORTANT : LES CLUBS DOIVENT SE CONNECTER SUR FOOTCLUBS REGULIEREMENT AFIN DE VALIDER LES EVENTUELLES DEMANDES DE MODIFICATIONS QUI LEURS SONT ADRESSEE

DEMANDE DE DELEGUES : Les demandes de délégués doivent nous parvenir suffisamment à l'avance pour permettre de répondre favorablement. Le nombre de délégués n'est pas extensible aussi les demandes officielles et écrites, seront honorées en priorité.

RAPPEL : En cas de problème avec la FMI, prière d'en informer le District, en rédigeant un rapport de non utilisation de la FMI, qui se trouve dans les documents. Toutefois, il est impératif de faire une feuille papier à adresser au District en cas de non fonctionnement de celle-ci. **Les Clubs doivent anticiper et prévoir des feuilles de matchs vierges en cas de problème avec la FMI.**

En cas de défaillance de la FMI, les Clubs ont obligation d'informer la commission du résultat de la rencontre par mail à l'issue de la rencontre.

Toutes demandes de modifications (dates, horaires, installations) doivent être saisies sur foot clubs (l'article 13 des Règlements Sportifs du District). Au préalable le club qui demande la modification, doit informer téléphoniquement le club adverse et l'aviser qu'une demande est en cours. Nous demandons aux clubs de répondre aux demandes effectuées afin de respecter les délais.

- Après entente préalable entre les clubs, toutes demandes d'avancement, d'inversion ou de changement d'horaire d'une rencontre devront obligatoirement respecter la chronologie suivante :

- Entente préalable entre les clubs (par téléphone et confirmation de la réponse par mail).

- Si les 2 clubs sont d'accord, saisie de la demande sur Footclubs par le club demandeur au plus tard 12 jours avant la date de la rencontre.

Toutes demandes faites avec d'autres moyens ne seront pas prises en compte.

Au préalable le club qui demande la modification, doit informer téléphoniquement le club adverse et l'aviser qu'une demande est en cours. Nous demandons aux clubs de répondre aux demandes effectuées afin de respecter les délais.

RAPPEL IMPORTANT : Les demandes de modifications de dates de rencontres doivent nous parvenir impérativement dans un délai de 12 jours avant la rencontre officielle.

FMI

Après 2 journées de championnat, il apparaît que trop de feuilles de match Informatisées qui ne nous parviennent pas.

En cause principalement un mauvais paramétrage des coordonnées footclubs.

La Ligue vous a envoyé un mail vous rappelant les démarches à accomplir sur footclubs.

2^{ème} rappel, pensez à communiquer le mot de passe des rencontres aux personnes présentes le jour du match.

IMPORTANT FMI : Penser à échanger les mots de passe et les identifiants, avec les différents utilisateurs de la tablette FMI.

A partir de ce jour, les clubs seront amendés pour non utilisation de la FMI. Sachez toutefois que la non utilisation répétitive de la FMI peut entraîner des retraits de points.

MATCHS REPORTEES

Pour des raisons de calendriers les Matches non joués le 20 Octobre devront se dérouler le 17/11/2019, sauf pour les équipes qualifiées pour les coupes

REFERENT D1 ET D2

Responsable : MONTALBANO Stéphan

RESPONSABLE DELEGATION ET REFERENT FMI

Responsable: Éric THIVOLLE

Avis aux Clubs : Pensez à vérifier le logiciel FMI (nouvelle version) pour une éventuelle mise à jour.

REFERENT D3 et D4

Responsable :

Bernard DELORME

FORFAIT GENERAL DE US MONTELMAR 3, les clubs concernés sont priés d'en prendre note

REFERENT D5

Responsable : André GALLICE

La commission informe que le championnat D5 ayant commencé le 22/09, il n'est plus possible d'engager des équipes supplémentaires.

COUPES RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

Responsable: Djamel DJEDOU

Suite à une décision de la commission de discipline, le match de coupe René Giraud St Sauveur de Cruzières/Orgnac l'Aven est à rejouer le 3/11/2019.

FOOT DIVERSIFIE

Responsable : Denis GLANDU

Championnat :

Les clubs sont priés de rentrer le résultat du match dès la rencontre finie ou le lendemain (**il n'y a que quarante-huit heures pour le saisir**). Les sanctions seront mises en application.

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, ne pas oublier de mettre le numéro de la rencontre. Sinon amende.

COUPE « PAUL GATEAUD » :

Tirage effectué ce jour par Mr. Richard ZAVADA.

- FC BOURG LES VALENCE / FC PEAGEOIS le 15/11/2019 à 20h45.
- RCF07 / US VEORE MONTOISON le 14/11/2019 à 20h.
- FLGG / FC EYRIEUX EMBROYE le 14/11/2019 à 19h30.
- FC CHABEUIL / CONSEIL DEPT. Le 15/11/2019 à 21h15.

N'oubliez pas qu'il peut y avoir des prolongations.

VETERANS

Responsables : André GALLICE / Stéphan MONTALBANO

Pour tous les matchs, les clubs doivent utiliser la tablette FMI et transmettre le résultat dès la fin de la rencontre.

Dans l'éventualité d'un non fonctionnement de la FMI vous devez signaler le problème à la commission et utiliser une feuille papier, dans ce cas ne pas omettre d'indiquer le N° de match, ce qui facilitera grandement le travail de la commission et vous évitera de payer une amende.

Merci d'avance de la bonne volonté que vous témoignez pour la commission.

Championnat :

En poule H, US MONTELIER engage une nouvelle équipe, qui est engagée à la place de l'Exempt. Nous vous demandons de bien vouloir rattraper les matchs en retard, avant le 15/12/2019.

Le championnat est créé pour la première partie de la saison. Les clubs sont priés d'informer la commission des jours et horaires dont ils disposent. Ceci afin d'informer la commission de désignation des arbitres, pour une bonne organisation du championnat.

FUTSAL

Responsable : Stéphan MONTALBANO



PROCÈS-VERBAL N° 13

Réunion du 25/10/2019

Présents : Roselyne LAULAGNET, Thomas FUSTIER, Philippe AUBERT, Sébastien DESCHAMPS, Flavie CHANAS, Robert ASTIER

ENTENTES

Responsable : Roselyne LAULAGNET

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Demandes de tournois autorisées

- VILLEVOCANCE
U 11, U 13 le 08/05 /20
- MALISSARD
U9, U 11, U 13 le 06/06/20
- EYRIEUX EMBROYE
U 13 le 13/06/20
U 11 le 14/06/20
U 18 F, Séniors F le 20/06/20

CATEGORIE U 9 ET U 7

Responsables : Thomas FUSTIER / Sébastien DESCHAMPS

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.f

Rappel règlement

Ballon taille 3, effectif 4 contre 4 en U 7, 5 contre 5 en U 9

Coups francs : tous directs

Touches : au pied : le joueur remet le ballon en jeu soit par une passe **au sol**, soit en entrant sur le terrain en conduite de balle (adversaires à 4 m)

Pas de hors jeu

Surface de réparation : largeur tout le terrain , profondeur 8 m

Coup de pied de but : dans la zone des 8 m

Coup de pied de réparation à 6 m pour les U 7, 8 m pour les U 9

Relance du gardien : à la main ou au pied sur ballon au sol

Dégagement de volée ou de demi – volée interdit

Relance protégée : dans la zone des 8 m
Tacles interdits en U 7, autorisés en U 9
Arbitrage par un éducateur du bord du terrain
Temps de jeu : 40 mn pour les U 7, 50 mn pour les U 9

Attention : *Tous les joueurs doivent être licenciés*

Les joueurs peuvent être licenciés à la date d'anniversaire de leur 5 ans jusqu' au 31 /12/19.

Les clubs organisateurs du plateau doivent obligatoirement envoyer la fiche bilan dès le lundi

Prochains plateaux

U7 et U 9 le 09/11/19

CATEGORIE U11

Responsable : Philippe Aubert

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

RAPPEL IMPORTANT :

De trop nombreuses feuilles de plateau sont insuffisamment remplies en ce début de saison. Les clubs doivent appliquer la rigueur nécessaire au renseignement de ces documents.

Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entraînera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.

Courrier reçu : SA St AGREVE, St MARCEL VALENCE AS, JS St PAUL ROMANS.

Horaires :

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

A l'avenir, afin de lever toute ambiguïté, les clubs recevants doivent s'assurer de l'accord des clubs par retour de mail, depuis l'adresse officielle des clubs (.....@laurafoot.org), **avec copie** à la commission des Jeunes du District (**competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr**). Une fois l'ensemble des accords obtenus pour chacun des plateaux, alors celui-ci pourra être programmé sur l'horaire proposé, sinon l'horaire officiel (14h00) sera maintenu.

Calendriers :

Les calendriers sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions/FOOT D'ANIMATION. Ces nouveaux calendriers portent les modifications enregistrées sur l'ensemble des PV.

Les modifications portent donc sur les poules suivantes :

- Promotion : Poule B
- Espoirs : Poule G.

Les clubs sont priés de prendre note des modifications suivantes :

Promotion :

Poule B : ST MARCEL VALENCE AS 1 remplace Exempt 2.

Espoirs :

Poule G : Exempt 82 remplace ST MARCEL VALENCE AS 1.

Prochains Rendez-vous U11 :

Samedi 09 Novembre 2019.

Equipes Féminines spécifiques :

Les clubs souhaitant inscrire des équipes U12 Féminines (U12F, U11F, U10F) qui seront intégrées dans une ou des poules spécifiques contacteront la Commission des Jeunes pour prise en compte de leurs inscriptions. Le coordonateur de cette pratique est Olivier BARD du club AS CORNAS. A ce jour, les clubs suivants sont enregistrés :

- FC EYRIEUX EMBROYE 2 équipes,
- FC 540,
- FC VALENCE,
- OLYMPIQUE VALENCE,
- US MONTMEYRAN.
- AS CORNAS.
- RHONE CRUSSOL FOOT 07.
- FC LARNAGE-SERVES.

Les dates retenues pour les plateaux à venir sont :

16/11 : EYRIEUX 10H00.

23/11 : VALENCE FC.

07/12 : RHONE CRUSSOL.

14/12 : FC 540 10H00.

La commission technique et la Commission des Jeunes organisent un rassemblement de toutes les équipes U 12 F (U 12, U 11 et U 10) à CORNAS le 09/11/19 le matin

Les clubs ont reçu l'information sur leur boîte mail officielle

Renvoyez l'imprimé d'inscription rapidement

La Commission technique et la Commission des Jeunes souhaitent que toutes les équipes soient présentes

CATEGORIE U13

Responsables : Sébastien DESCHAMPS / Thomas FUSTIER

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Championnat 1^{er} phase

Les poules de D1 à D6 sont disponibles sur le site ou footclubs

1ere journée le 09/11/19

CATEGORIE U15

Responsable : Flavie CHANAS – Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Coupes PESTRE et QUINTIN

Le prochain tour de coupe aura lieu le 11 janvier 2020

Le tirage a été effectué par Thibault FOURNEL et Philippe AUBERT

Consultez le site ou footclubs

CATEGORIE U15 à 8

Responsable : Roselyne LAULAGNET

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Pensez de programmer vos matchs en retard et de prévenir la Commission des Jeunes

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable : Roselyne LAULAGNET – Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Le rassemblement prévu le 09/11/ 19 par la Commission technique et la Commission des Jeunes est reporté à la 2^{ème} phase

La date vous sera indiquée ultérieurement

FUTSAL

La ½ finale futsal est prévue les 18-19 janvier 2020 (lieux à déterminer)

La finale aura lieu à BOURG DE PEAGE le 29 février 2020

Pensez à confirmer votre inscription par mail sur la boîte officielle des Jeunes

CATEGORIE U18

Responsable :

Claude BRESSON - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Coupe VIVIER BOUDRIER

Le premier tour de coupe aura lieu le 10/11/19.

Le tirage a été effectué par Gérard FANTIN membre de la Commission des règlements

Consulter le site ou footclubs

FUTSAL

Responsable : Philippe Aubert

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courrier reçu : AS DOLON

FORFAIT :

U18 : MONTELIMAR FC 2.

Prochain Rdv Futsal Jeunes**Plateaux 1^{er} Tour :**

Telles que figurant au calendrier général des jeunes, les deuxièmes journées sont prévues :

- Les 11 et 12 Janvier 2020 pour la catégorie U13,
- Les 04 et 05 Janvier 2020 pour les catégories U15 et U18.

Futsal Féminines :

A compter de cette saison, la commission intègre la gestion des compétitions féminines de futsal, à savoir U15F, U18F et séniors F.

Calendriers Futsal F :

U15F : ½ Finales 18 ou 19/01/2020 ; Finale 29/02/2020.

U18F : ½ Finales 18 ou 19/01/2020 ; Finale 16/02/2020.

Seniors F : ½ Finales 18/01/2020 ou 19/01/2020 ; Finale 16/02/2020.

Retour sur enquête pratique Futsal:

Au mois de Mai, une enquête sur les souhaits de pratique futsal pour les catégories U13, U15, U18 en compétition a été adressée à l'ensemble des clubs du Districts. 20 réponses ont été retournées.

Les clubs ayant répondu favorablement à l'intérêt d'une compétition seront réunis le Vendredi 15 Novembre à 19h00 au siège du District pour une réunion d'échanges.



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 12

AVIS AUX CLUBS « INTEMPERIES ET ARRÊTES MUNICIPAUX »

En cas d'Intempéries ou d'Arrêtés Municipaux, les clubs doivent **impérativement** avertir les Officiels : Arbitres, Délégués, Observateurs/tuteurs ainsi que la permanence.
Les coordonnées des officiels sont disponibles dans la boîte Mail de chaque club.

ARBITRES EN RESERVE WEEK-END DU 09 & 10/11/2019

- D 2 : DOREE Bruno
- D 3 : BOURDEUX Clément

FORMATION DES ARBITRES CLASSES D 4

La CDA vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D4 aura lieu le **samedi 9 novembre 2019 à GUILHERAND-GRANGES.**

Rendez-vous à 8h15 précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi qu'un nécessaire de prise de notes.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

Liste des arbitres convoqués :

| | | |
|-----------|----------|------------|
| ABACHKIA | SABER | District 4 |
| ACHOURI | ANTONIN | District 4 |
| AMARA | MOHSEN | District 4 |
| AMEUR | ZOUHAIER | District 4 |
| AMROUNE | SAMIR | District 4 |
| BAGHOUGHI | AZIZ | District 4 |
| BAUDUIN | SYLVAIN | District 4 |
| BENHALIMA | OMAR | District 4 |
| BINAUD | LAURENT | District 4 |
| BOTTEX | RICHARD | District 4 |
| BOURA | YSSOUFI | District 4 |
| CHAABANE | MEHDI | District 4 |

| | | |
|-------------------|-------------|------------|
| CELLE | YOANN | District 4 |
| CHOCRAUX | NICOLAS | District 4 |
| DADDA | DJILLALI | District 4 |
| DESCOURS | THOMAS | District 4 |
| DEYGAS | PHILIPPE | District 4 |
| DOMINGOS DE FARIA | ELDER | District 4 |
| EL HASSOUNI | BRAHIM | District 4 |
| FARIA CARVALHO | BRUNO | District 4 |
| FARNIER | JEAN | District 4 |
| FEYTEL | ALEXIS | District 4 |
| GAILLARD | ENAEL | District 4 |
| GALOYAN | YOURI | District 4 |
| GHARIBIAN | STEPHANE | District 4 |
| GHEBBARI | JEREMY | District 4 |
| GHEBBARI | JIMMY | District 4 |
| GOMES | DAVID | District 4 |
| GONCALVES | DANIEL | District 4 |
| GONCALVES | YOANN | District 4 |
| HAFSOUNI | MAHER | District 4 |
| KINDT | ALEXANDRE | District 4 |
| LAMBERT | REMI | District 4 |
| LECAT | KÉVIN | District 4 |
| MARLHIN | ALEXANDRE | District 4 |
| MARZULLO | JEREMY | District 4 |
| MIGUEL | DAVID | District 4 |
| MORET | JAMES | District 4 |
| NAICH | MOSTAFA | District 4 |
| NDIAYE | FALOU | District 4 |
| NODON | KEVIN | District 4 |
| NOUTAI | ZINSOU | District 4 |
| ORHAN | EMRE | District 4 |
| PERGE | DAVID | District 4 |
| PIGNON | KEVIN | District 4 |
| RAMY | MOSTAFA | District 4 |
| REBOUL | JEAN PIERRE | District 4 |
| ROSSINI | STEPHANE | District 4 |
| TIRAS | LOKMAN | District 4 |
| VALENCONY | ANDRE | District 4 |
| WEBER | STEPHANE | District 4 |
| YANIK | NAZMI | District 4 |

INDISPONIBILITES

La C.D.A. Vous rappelle que les indisponibilités doivent être posées 15 jours avant.

Le dernier délai toléré est le lundi à 17 heures pour le week-end 15 jours après, comme annoncé lors de l'Assemblée Générale.

Nous avons constaté que trop d'arbitres ne respectent pas ce délai et se permettent de se mettre indisponible après la date butoir.

Des contrôles seront effectués chaque semaine et les arbitres qui ne respectent pas les règles se verront appliquer la sanction prévue dans le règlement intérieur, c'est-à-dire :
25€ d'amende et le retrait d'un point chez les adultes et 0,01 pour les jeunes.

Nous vous rappelons que toute absence de dernière minute, d'indisponibilité hors délai, doit être justifiée par un retour à l'adresse email de la C.D.A. (arbitres@drome-ardeche.fff.fr) dans les plus brefs délais, sinon ceux-ci seront considérés comme « indisponibilité non justifiée ».
Le règlement intérieur sera appliqué.

AVIS AUX CLUBS

LISTE OFFICIELLE DES COORDONNEES DES ARBITRES

La C.D.A. Informe tous les clubs, qu'à partir de cette saison, la liste téléphonique des arbitres n'est plus disponible sur le site du District.
Désormais, en cas de besoin, vous pourrez la consulter à partir la boîte mail officielle du club.

COMMISSION DE DISCIPLINE - RAPPEL -

ATTENTION ! La C.D.A. Vous rappelle que désormais, La Commission Départementale de Discipline se réunit le MERCREDI SOIR à la place du jeudi.

Vous avez toujours 48h pour lui adresser vos rapports, dernier délai le mercredi dans la journée, afin qu'elle puisse traiter vos dossiers dans les meilleures conditions.

INFO ARBITRES D5

Le stage de recyclage D5 prévu le vendredi 8 novembre est annulé, vous avez la possibilité de venir si vous souhaitez le samedi 9 novembre avec les arbitres D4.

RAPPEL AUX ARBITRES ET AUX CLUBS

L'ensemble des courriers concernant le Commission Départementale des Arbitres doivent être envoyés à l'adresse ci-dessous :

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS POUR LES DEMANDES D'ARBITRES

La Commission Départementale des Arbitres rappelle à tous les clubs, que toute demande d'arbitre doit se faire à l'adresse ci-dessous, et sur **DOCUMENT SPECIFIQUE**.

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2019/2020

La CDA vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques :

PROCES VERBEAUX et ARBITRAGE

NOVEMBRE 2019

- Samedi 09 novembre :

Formation continue des arbitres classés D4

- Samedi 23 novembre :

Formation continue des arbitres classés D3

DECEMBRE 2019

- Samedi 07 décembre :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2

FEVRIER 2020

- Samedi 01 février :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA

- Samedi 01 février :

Formation continue des arbitres seniors (rattrapage)

- Samedi 15 février :

Formation continue des arbitres U15 et U18

- Samedi 22 février :

Formation continue des arbitres classés U15 et U18

MAI 2020

- Vendredi 15 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

JUIN 2020

- Lundi 15 juin :

Établissement des classements arbitres adultes et jeunes (à confirmer)

COURRIERS DES ARBITRES

- CHEVAL ALBERT Fanny : Rapport circonstancié de la rencontre D3 du 20/10/2019, lu et noté
- BOURA Yssoufi : Rapport circonstancié de la rencontre D4 du 20/10/2019, lu et noté
- CHABBAT Maurice : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- DA SILVA Patrice : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- BOURDEUX Clément : Demande de remboursement déplacement Foot Diversifié (Arrêté Municipal non averti), lu et noté
- REBOUL Jean Pierre : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- GHEBBARI Jimmy : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- LECAT Kevin : Certificat Médical, lu et noté

COURRIERS DES DELEGUES

- POMMIER Michel : Rapport circonstancié FUTSAL U18 du 26/10/2019, lu et noté

COURRIERS DES CLUBS

- US LA CROIX DU FRAYSSE : Courriel circonstancié de la rencontre D3 du 20/10/2019, lu et noté
- Olympique RHODIA : Arrêté Municipal du 19 & 20/10/2019, lu et noté
- FC ROCHEGUDE : Courriel circonstancié de la rencontre D4 du 27/10/2019, lu et noté
- LAPEYROUSE MORNAY : Courriel sur la bonne prestation de l'arbitre COISSARD Stéphane lors de la rencontre D3 du 27/10/2019, lu et noté, nous le transmettons à l'intéressé
- ES ST SAUVEUR DE CRUZIERES : Demande d'arbitre en D5 du 01/12/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif

A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2020 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fffr

Le montant du livre est fixé à 28€ (*chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football*).

DESIGNATIONS ARBITRES & DELEGUES - Plateaux FUTSAL

U13 - 1ère Journée du 02 & 03/11/2019

| Samedi 02/11/2019 - MATIN (Présence 8h45) – U 13 | | | | | |
|---|-----------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|-----------------|
| Lieu du plateau | Arbitre : 1 Responsable | Arbitre : 2 | Arbitre : 3 | Délégué Officiel | Observation |
| ROUSSILLON (Gymnase Baquet) | SEMPERE Guillaume | MATAICH Mouaad | KHEBIBECHE Yanis | DELORME Bernard | U 13 Poule A |
| ST JEAN de MUZOLS (Gymnase au terrain de foot) | GELIBERT Jean-Christophe | YESILTEPE Durson | BOUAFFAR Matthéo | GALLICE André | U 13 Poule E |
| BOURG ST ANDEOL | HATTACH Imad | RAMY Mostapha | CELLIER Tao | BRESSON Claude | U 13 Poule K |

Samedi 02/11/2019 - APRES-MIDI (Présence 13h30) - U 13

| Lieu du plateau | Arbitre : 1 Responsable | Arbitre : 2 | Arbitre : 3 | Délégué Officiel | Observation |
|---|-----------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|-----------------|
| ROUSSILLON (Gymnase Baquet) | SEMPERE Guillaume | ANDRE Mylan | KHEBIBECHE Yanis | DELORME Bernard | U 13 Poule B |
| ST JEAN de MUZOLS (Gymnase au terrain de foot) | GELIBERT Jean-Christophe | YESILTEPE Durson | BOUAFFAR Matthéo | GALLICE André | U 13 Poule F |
| BOURG ST ANDEOL | HATTACH Imad | RAMY Mostapha | CELLIER Tao | BRESSON Claude | U 13 Poule L |

Dimanche 03/11/2019 -MATIN (Présence 8H45) - U 13

| Lieu du plateau | Arbitre : 1 Responsable | Arbitre : 2 | Arbitre : 3 | Délégué Officiel | Observation |
|--|-----------------------------|-------------------|---------------------------|-----------------------|-----------------|
| LE GRAND SERRE | GELIBERT Jean-Christophe | YANIK Nazmi | AZCUE Axel | DELORME Bernard | U 13 Poule C |
| TOURNON (Gymnase au terrain de foot) | VITRY Cédric | DUPONT Yanis | DUMAS - COSTET Hugo | BETTON Bernard | U 13 Poule G |
| CRUAS (Gymnase Morelli) | LYVER Sébastien | BUTLER Sylvain | ROUX Kantin | LAULAGNET Roselyne | U 13 Poule I |

Dimanche 03/11/2019 - APRES-MIDI (Présence 13h30) - U 13

| Lieu du plateau | Arbitre : 1 Responsable | Arbitre : 2 | Arbitre : 3 | Délégué Officiel | Observation |
|--|-----------------------------|-------------------|---------------------------|---------------------|-----------------|
| LE GRAND SERRE | GELIBERT Jean-Christophe | YANIK Nazmi | AZCUE Axel | DELORME Bernard | U 13 Poule D |
| TOURNON (Gymnase au terrain de foot) | VITRY Cédric | DUPONT Yanis | DUMAS - COSTET Hugo | BETTON Bernard | U 13 Poule H |
| CRUAS (Gymnase Morelli) | LYVER Sébastien | BUTLER Sylvain | ROUX Kantin | PELIN Nathalie | U 13 Poule J |

- Repas midi : Attention : Le club support ne fournit pas le casse-croûte.

- Indemnité : 40€ pour une ½ journée, et 60€ + 10€ (repas) pour la journée réglé par virement

Attention : Cumul des Fautes pris en compte (3 CFD avant le Jet Franc à 9m)

Carton Jaune = 2 minutes dehors

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT